

n'agit que pour la défense des droits de leurs Couronnes respectives, sans aucune relation aux affaires qui se bornent au Continent de l'Europe. Après cette déclaration le Duc de Duras a communiqué au Ministère le contenu de quelques instructions que le Roi Très-Christien a envoyées à son Ambassadeur à *Lisbonne*, afin d'engager le Roi de Portugal à concourir dans les mesures dont la Cour de *Verfailles* est convenüe avec celle-ci pour le soutien de leurs intérêts en *Amérique*. Ainsi, le but de cette négociation est de réunir les trois Puissances dans l'objet de leur assistance mutuelle aux *Indes-Occidentales*.

II. Quatre cens Mariniers appartenants au département de la Marine du *Ferrol*, ont obtenu la permission de se retirer chez eux jusqu'à nouvel ordre; ce qui acheve de prouver qu'il ne se fera point cette année d'autre armement que celui que la Cour a jugé nécessaire pour croiser contre les Corsaires de Barbarie. C'est d'ailleurs cette croisière que le Roi prend des plus à cœur. Cinq de ses Vaisseaux de guerre & cinq Chebecs y sont actuellement employés depuis le Détroit de *Gibraltar* jusqu'au Cap *St. Vincent*, avec ordre à leurs Commandans de continuer à donner le convoi nécessaire aux Bâtimens Hollandois, pour les garantir de toute insulte de la part des Algériens. Il y a encore nombre d'autres Bâtimens qui croisent, & entre autres sept Bâtimens marchands, que le Marquis de la Mina, Capitaine-Général de la Principauté de *Catalogne*, a fait armer. Ceux-ci ont leur station dans les parages de cette Province pour en éloigner les Corsaires & favoriser le commerce de la Ville de *Barcelonne*, que la fréquente